Agglomération Lausanne-Morges

Communiqué de presse

Quatrième Conférence d'agglomération - 12 novembre 2009

Une nécessaire priorisation des projets

Les partenaires politiques du projet d'Agglomération Lausanne-Morges se sont réunis hier à Lausanne dans le cadre de la cinquième conférence d'agglomération. L'importance de respecter les exigences de la Confédération afin de concrétiser l'aide financière potentielle de celle-ci a été rappelée. Dans cette perspective, il s'agit désormais pour les élus de défendre non plus une somme de projets particuliers, mais bien l'ensemble de l'agglomération. L'enjeu est important: la qualité des projets de l'agglomération a été reconnue par la Confédération.

Président du Comité de pilotage de l'agglomération, le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud a rappelé les prochaines échéances: l'agglomération doit transmette d'ici la fin de l'année à l'office du développement fédéral les plans de financement et les échéanciers précis des projets soumis à la Confédération en 2007 et pour lesquels le Conseil fédéral envisage un financement à hauteur de 40%. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourront être pris en compte par le Parlement fédéral, qui adoptera en 2010 les crédits aux transports d'agglomération. Le financement fédéral n'étant pas illimité, une priorisation est nécessaire, dans l'intérêt de l'agglomération dans son ensemble.

D'autres échéances sont prévues pour les étapes suivantes, ouvrant des possibilités ultérieures de financement fédéral. (flou, trop imprécis….)François Marthaler, Conseiller d'Etat, vice président du Comité de pilotage a exposé l'exemple des axes forts de transports publics, (dont les avant-projets étaient exposés avant le début de la conférence). Il a rappelé que les investissements avaient débuté lors de la première phase (dite d'urgence, comprenant notamment le métro m2) avant le financement fédéral. De même, le Canton a voté en avril un crédit d'étude de 31,5 millions pour lancer la phase suivante, après une évaluation positive (2008) des projets par le Conseil fédéral, mais avant que le Parlement fédéral ne se prononce (2010). Chiffres à vérifier avec M. Spahr.---ces derniers éléments ne concernent pas les axes forts ?

Olivier Français, Conseiller municipal de Lausanne et Président du Schéma directeur Centre a présenté l'accessibilité multimodale dans sa ville, développée par le projet d'agglomération : les déplacements seront facilités grâce à une diversification des modes de transports, qui permettra des choix mieux adaptés et moins coûteux en termes de temps, d'argent et de pollution.

Organisée deux fois par an par Lausanne Région et Région Morges, la conférence d'agglomération du PALM est l'occasion d'échanger et de s'informer pour les partenaires politiques du projet, soit les représentants des 26 municipalités, des schémas directeurs et du Conseil d'Etat.

Agglomération Lausanne-Morges

Lausanne, le 29 avril 2009

Renseignements complémentaires :
Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 -
René Spahr, chef de projet PALM, 021 621 08 01 -

Dossier complet à l'adresse www.lausanne-morges.ch